

Présentation :

Cette note mensuelle d'information entre dans le cadre de la documentation sur les thèmes qui interpellent la CENTIF. Le principe est de parcourir la presse nationale, la presse internationale et l'Internet pour présenter les nouvelles publications. L'accent sera aussi mis sur l'actualité des CRF étrangères.

SOMMAIRE :

Le logiciel anti-blanchiment de Norkom Technologies	p2
Cote d'Ivoire : A la découverte de Cabinets de placement d'argent.....	p3
Suisse : L'anonymat pour lutter contre l'argent sale	p5
Dossier: Lutte contre le financement du terrorisme: La CIA accède au réseau SWIFT	p6

Le logiciel anti-blanchiment de Norkom Technologies

Trois banques islandaises ainsi que la Banque centrale d'Islande ont choisi le logiciel de conformité et de prévention de la criminalité financière de Norkom Technologies, pour renforcer leur protection contre le blanchiment d'argent et satisfaire aux exigences réglementaires nationales et internationales.

Au terme d'une sélection rigoureuse opérée par le biais du Reiknistofa Bankanna, centre de données des banques islandaises, Landsbanki Islands, Glitnir Bank, Sparisjóabanki/sparisjodirnir(Icebank)et la Banque centrale d'Islande ont signé un contrat important avec Norkom.

Les banques déploieront le logiciel de gestion des listes de surveillance et anti-blanchiment d'argent de Norkom afin de contrôler l'ensemble de leurs opérations en Islande et de détecter les activités suspectes sur le plan de la criminalité financière et du financement du terrorisme. Le logiciel sera mis en place en plusieurs étapes au cours des neuf prochains mois, et joue un rôle capital dans l'engagement des banques à améliorer la conformité aux réglementations sévères régissant la prévention du blanchiment d'argent.

Norkom exploite une technologie sophistiquée de profilage comportemental et de gestion des affaires, afin de détecter les activités suspectes et criminelles dans les transactions bancaires. Une fois celles-ci identifiées, des alertes prioritaires sont automatiquement envoyées aux analystes de la banque, qui sont alors chargés de lancer une enquête complète et approfondie.

La solution de Norkom permet en outre la comparaison avec des listes de surveillance, dont celles de World Check, afin de faciliter l'identification immédiate des individus, organisations ou pays présentant des risques élevés, et de prévenir la réalisation de transactions avec eux.

« Norkom a été choisi par les banques islandaises dans un contexte de concurrence sévère », déclare Herman Verrelst, Directeur des opérations européennes chez Norkom Technologies. « En notre qualité de leader sur le marché européen, nous avons pu faire ressortir notre vaste expérience et notre efficacité, dont témoigne la mise en oeuvre de solutions de conformité et de lutte contre la criminalité financière dans de nombreux grands groupes bancaires internationaux. Nous travaillerons en collaboration étroite avec les banques islandaises pour répondre à leurs besoins dans le domaine de la lutte contre le financement du terrorisme et améliorer leur conformité aux réglementations régissant la prévention du blanchiment d'argent. »

Le contrat conclu avec les banques islandaises vient enrichir le portefeuille de clients de Norkom, qui s'étend sur plus de 100 pays et comprend de grands noms des services financiers, dont Fortis Bank, KBC Bank, Rabobank, Erste Bank Group, HSBC, Natexis Banques Populaires, Standard Chartered Bank et Travelex.

PRNewswire

Posté le 03/07/2006

[En ligne] Disponible à l'URL

<http://www.pdafrance.com/articles/prnews/parsing.php?f=1403352.xml>

Cote d'Ivoire : A la découverte des Cabinets de placement d'argent

La désertion des services bancaires en cours

Abidjan connaît depuis quelque temps une nouvelle activité pour l'enrichissement rapide. Il s'agit des placements d'argent qui rapportent des gains consistants au bout d'au moins deux mois voire plus. En dépit d'une menace tiède du ministère de l'Economie et des Finances, l'activité connaît un développement croissant sur le terrain. Le drame, c'est le vif intérêt que suscite cette multiplication d'argent chez les fonctionnaires.

La course à l'argent facile

Les salaires insuffisants des fonctionnaires, surtout pour une certaine catégorie, fait courir ceux-ci vers ces maisons d'enrichissement rapide. Selon des jeunes qui pensent que cette pratique est un filon d'or pour sortir de la pauvreté, beaucoup de fonctionnaires fréquentent ces maisons. Les militaires seraient majoritaires parmi les clients d'un des bureaux situé à Treichville où ils bénéficient de trois guichets. Des journalistes font également des dépôts pour espérer en deux mois et demi avoir le jackpot. Les initiateurs sont des individus qui se mettent en groupe ou qui oeuvrent individuellement. Mus par la recherche du gain facile et rapide, les souscripteurs n'insistent pas sur la morale ou ne demandent pas de sérieuses garanties. L'essentiel, c'est le gain futur.

Montants, gains et durée

Pour une durée de 75 jours soit deux mois et demi, le GIBS, un groupe d'investissement, la bonne semence sème en gain 204.000 à 6 millions 239.000 F. Les montants des dépôts initiaux partent de 23 000 à 556.000 F. Le droit d'inscription est de mille (1000) francs. La mission de cette semeuse de bonheur nécessite pour le nouvel arrivant un parrain qui empoche immédiatement 10% de la souscription. Cette maison située à Yopougon -Selmer près de l'église Pentecôte « s'engage à rembourser au client l'intégralité de la somme initiale investie en cas de perte ». Pour Nicaise et ses frères qui échangent sur le sujet à Abobo-Désert, "la pratique existait déjà dans le pays" et de préciser que "même à l'hôtel Ivoire, ça se pratique à l'informatique ; seulement on paie 25.000 F avant d'entrer ». Vrai ou faux ?

Toujours est-il qu'il se sursure que c'est par cette pratique que les jeunes Nigériens s'enrichissent. Pour ces jeunes, il est inadmissible que les autorités veuillent mettre fin à cet enrichissement.

Les établissements financiers s'installent dans un pays, selon des normes étatiques, et paient surtout les impôts. Or, cette activité n'est régie par aucun texte légal. D'où l'illégalité brandit par le ministère de l'Economie et des Finances. D'aucuns soutiennent que des opérateurs paient des impôts. Cette activité qui prolifère au fil des jours peut inquiéter le système bancaire légal. Des individus retireraient tout l'argent de leur compte bancaire pour faire ces placements. Les fonctionnaires qui ont déjà gagné les premiers gains y ont pris goût. Ils traînent les pieds pour rejoindre les différents services, car, selon eux, il n'y aurait plus rien à faire dans les services si l'on est riche ou trouve le moyen d'avoir des gains si facilement. C'est donc une réelle menace de désertion desdits services qui plane sur l'administration.

L'origine de l'argent

Les responsables de ces maisons de la chance font croire qu'ils travaillent avec des magnats du pétrole. Ainsi, les dépôts permettraient à ceux-là de financer leurs activités 15.000 ou même 556.000 F peuvent-ils intéresser un magnat du pétrole ? Le doute plane sur la provenance de cette fortune qui sert au paiement des gains. Ceux-ci, très consistants, créent une ruée telle qu'on peut le constater à Angré aux II-Plateaux. Des retraités, étudiants, vieux et jeunes se battent dans les rangs. Des soupçons de blanchiment d'argent sale ou provenant de la drogue pèsent sur cette filière. La tiédeur avec laquelle l'Etat réagit ne manque pas d'inquiéter. Il est à croire qu'il y a même complicité tacite entre le ministère de l'Economie et des Finances et ces maisons. Malgré la menace de poursuite, de nouvelles structures ouvrent leurs portes. On a l'impression que la police économique est inexistante dans notre pays. Mais pour les jeunes candidats à l'argent facile et rapide vu le nombre d'agents des forces de l'ordre dans le réseau, il est quasiment impossible pour le ministère délégué à l'Economie et aux Finances de procéder à la fermeture des faiseurs de bonheur. Un informaticien de la présidence de la République s'apprêterait à ouvrir lui aussi sa structure. C'est dire que ça marche.

N'guessan Joanne Danielle

Posté le 30/06/2006

[En ligne] Disponible à l'URL

<http://www.eburneanews.net/eb.asp?menu=&id=64925>

Enrichissement illicite - Cabinet de placement d'argent - Le ministre Charles Diby traque les fossoyeurs

Les Ivoiriens ont choisi de prendre des raccourcis pour être riches. Au parfum des desiderata de la majorité qui ploie sous le poids des difficultés financières accentuées par la crise politico-militaire que traverse le pays, des individus véreux, sans fois ni loi ont mis en place des cabinets de placement d'argent.

[...]C'est donc en vertu de la législation ivoirienne et des normes internationales en matière de circulation d'argent que le gouvernement de transition a choisi de mettre fin à cette "escroquerie". Les termes du conseil des ministres du 28 juin dernier sont très clairs sur la question. Le gouvernement a recommandé au ministre délégué à l'Economie et aux Finances, Charles Diby Koffi, de prendre toutes les dispositions nécessaires pour endiguer cette escroquerie organisée. Le directeur général du trésor public et de la comptabilité qui sait plus que quiconque qu'une économie forte se fonde sur un cadre sain, a donc pris le taureau par les cornes. Bien avant la recommandation du conseil des ministres, il avait déjà interpellé la population sur les dangers de ces placements. Par la suite, un communiqué rendu public mettait en garde les initiateurs. Malgré ces mises en garde de Charles Diby, des cabinets continuaient de fleurir comme des champignons. Le ministre délégué à l'Economie et aux Finances a donc décidé de traquer ces fossoyeurs de l'économie ivoirienne. Là où on pensait qu'ils allaient observer un profil bas, ces cabotins menaceraient, selon certaines sources, d'attenter à la vie du ministre. C'est donc la mafia qui se matérialise sous nos cieux. Si ces individus sans foi ni loi s'accordent le malin plaisir de menacer un ministre, c'est l'expression de l'impunité. Il faudrait les rechercher et les punir selon la rigueur de la loi. La mise en place d'une brigade pour démanteler ces réseaux de vulgaires escrocs par Charles Diby rentre dans cette vision des choses. On s'interroge sur la provenance de cet argent proposé à de forts taux

de pourcentage, même pas pratiqués en bourse. Le blanchiment de l'argent sale et la vente de drogue ne sont pas loin.

N'guessan Joanne Danielle

Posté le 04/07/2006

[En ligne] Disponible à l'URL

<http://www.eburneanews.net/eb.asp?menu=&id=65181>

Suisse : L'anonymat pour lutter contre l'argent sale

Les dénonciations reculent. Depuis deux ans, la lutte contre le blanchiment piétine. Du moins, les chiffres montrent un essoufflement. D'où vient ce recul? La question a suscité un vif débat, après la publication des dernières statistiques, il y a quelques semaines. Et ils sont nombreux à pointer du doigt une lacune de taille: l'anonymat des dénonciateurs n'est pas garanti. Dans les établissements financiers, les professionnels de la lutte antiblanchiment menacent de baisser les bras.

La récente mésaventure d'un juriste d'une banque helvétique a plombé le moral de plus d'un. Celui-ci avait dénoncé les transactions suspectes d'une société moscovite, dont l'établissement gérait les paiements. En cas de soupçon fondé, il faut en avertir Berne, législation oblige. Ce que le juriste a fait. Une procédure a été ouverte. Et il s'en est mordu les doigts: car son nom figure dans le dossier remis aux avocats de la firme incriminée.

Le juriste a du coup «peur de la vendetta». La société russe visée est soupçonnée de tremper dans un trafic d'argent sale, lié à la mafia. Et il n'est pas le seul à craindre des représailles. «J'ai vu mon nom se balader dans des documents aux mains de personnages peu recommandables», s'inquiète un autre juriste d'une banque d'affaires.

Base légale nécessaire

Berne a été interpellée, il y a un an, discrètement d'abord. De façon insistante, ces toutes dernières semaines. Car le malaise enfle. Comment éviter de donner des noms en pâture à des réseaux occultes? Au département des Finances, des experts cherchent une solution viable. Une base légale est nécessaire: il n'est pas possible d'ôter, simplement, des dossiers, toute référence aux dénonciateurs. Les avocats ont le droit de prendre connaissance des éléments réunis contre leurs clients.

Un groupe de travail planche sur «cette difficulté». Mais ses conclusions ne sont pas attendues avant quelques mois. Son responsable, Alexander Karrer, chef de la division des questions financières au département des Finances, rappelle qu'il y a «d'autres priorités»: les fameuses recommandations du GAFI, Groupe d'action financière. La Suisse a été «sévèrement épinglée», en octobre dernier, par ce gendarme européen antiblanchiment. A ses yeux, le combat reste «insuffisant» en Suisse. Deux postulats du sénateur démocrate-chrétien Philip Stähelin obligent, pour l'heure, le Conseil fédéral à transposer d'abord les exigences du GAFI dans la loi.

Quant à l'anonymat des dénonciations, «il n'y a pas encore eu de discussion spécifique sur ce dossier précis», étaie-t-il. Par ailleurs, le Conseil fédéral n'a toujours pas indiqué comment il compte s'y prendre.

FABIO LO VERSO / BERNE

Publié le 23 mai 2006

[En ligne] Disponible à l'URL :

http://www.24heures.ch/vqhome/archives_2006/mai06/blanchiment_argent.edition=ls.html

Dossier : Lutte contre le financement du terrorisme : La CIA accède au réseau SWIFT

Article 1 : Washington espionne

Les transactions financières internationales sont surveillées par la CIA depuis les attentats du 11 septembre 2001

Le gouvernement américain a confirmé vendredi avoir espionné depuis près de cinq ans des transactions financières internationales et a défendu la légalité de ce programme secret, révélé par la presse, au nom de la lutte contre le terrorisme.

“Je suis particulièrement fier de notre programme de chasse aux financement du terrorisme”, a affirmé le secrétaire au Trésor John Snow en commentant dans un communiqué les révélations apportées vendredi par la presse américaine sur ce programme secret.

M. Snow a justifié cette surveillance, menée par le biais de Swift, une compagnie basée en Belgique par laquelle transitent la plupart des transactions financières mondiales, comme l'indiquent le New York Times et plusieurs autres grands quotidiens américains.

Mené par la CIA sous la supervision du département du Trésor, ce programme secret a été lancé après les attentats du 11 septembre 2001.

Depuis sa mise en route, des transactions ont été passées au crible, affirme le New York Times. Le journal précise qu'au départ, le volume de données financières examinées représentait un tel déluge que la CIA et le Trésor avaient alors réduit l'éventail de leurs recherches.

Cette traque financière fonctionne en parallèle avec la surveillance clandestine des communications internationales menée depuis plusieurs années par la très secrète Agence de sécurité nationale (NSA), note pour sa part le Washington Post.

L'existence de ces écoutes révélées en décembre par le New York Times, a soulevé une énorme controverse politique aux États-Unis, l'opposition démocrate jugeant ces écoutes illégales, ce que conteste la Maison Blanche.

M. Snow a affirmé que la surveillance financière était limitée et ne visait que les transactions de personnes soupçonnées de liens avec le terrorisme.

“En suivant les flux d'argent, les États-Unis ont été capables de localiser les activistes et leurs financiers, repérer des réseaux terroristes et aider à les traduire en justice et à sauver des vies”, a-t-il dit. “Ce programme est cohérent avec nos valeurs démocratiques et nos traditions judiciaires. Je sais qu'il est destiné à rendre l'Amérique et le monde plus sûr”, a-t-il encore déclaré en affirmant qu'il “aurait été irresponsable” de ne pas agir ainsi.

Posté le 24/06/2006

[En ligne] Disponible à l'URL

<http://www.dhnet.be/dhinfos/article.phtml?id=151508>

Article 2 : Comment la CIA épie le financement du terrorisme

Révélé par le New York Times, l'existence d'un programme de surveillance de la finance internationale mis en place par la «Centrale» avec l'accord de l'administration Bush et de l'institut financier belge SWIFT, commence à faire grand bruit. La Belgique a annoncé samedi l'ouverture d'une enquête.

Depuis les attentats du 11 Septembre, le Renseignement américain a conclu des accords de coopération avec des réseaux de distributeurs automatiques de billets ou des sociétés de transferts de fonds comme Western Union. Mais le programme mis au jour par les médias américains est d'une toute autre ampleur.

La CIA et le département du Trésor américain ont surveillé les données transitant par SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication), avec l'accord de cet institut financier belge. Cette coopérative interbancaire est, pour le New York Times, le «centre nerveux du secteur bancaire mondial».

7800 institutions financières dans plus de 200 pays

SWIFT, basé à La Hulpe, près de Bruxelles, fournit un service de messagerie ultra-sécurisée à 7 800 institutions financières (la plupart des banques, des sociétés de courtage ou encore des gestionnaires de fonds), situées dans plus de 200 pays. SWIFT ne fait pas transiter d'argent. Il s'agit d'un système décentralisé de paiement : via les messages standards qui transitent sur SWIFT, les institutions financières négocient directement leurs transactions, sans passer par une centrale de paiement.

Les messages SWIFT sont strictement formatés. Emetteurs et destinataires sont identifiés par un code. Quatre lettres indiquent le nom de l'institution (BDFE pour la Banque de France, SOGE pour la Société Générale), les deux suivantes indiquent le pays (FR pour la France), viennent ensuite deux caractères précisant la localisation de l'institution, et trois autres pour définir la branche d'activité (XXX pour le siège, AFI pour une agence financière). Le code SWIFT (ou BIC pour Bank Identifier Code) du siège de la Banque de France s'écrit ainsi BDFEFRPPXXX.

«Outil vital de l'administration Bush»

En tout, plus de 11 millions de messages SWIFT sont échangés chaque jour. En 2004, deux sénateurs belges estimaient que toutes les transactions en devise au niveau international transitaient par ce réseau interbancaire.

Avec l'accord de cette coopérative belge, la CIA a pu étudier les « neurones » de la finance mondiale. Ce programme, mené sous le contrôle du département du Trésor, « nous a ouvert une fenêtre unique et excellente sur les opérations des réseaux terroristes et constitue, sans aucun doute, un exemple d'utilisation légale et adéquate de notre autorité », souligne Stuart Levey, sous-secrétaire du département du Trésor chargé du terrorisme et du renseignement financier.

Cet « outil vital » de l'administration Bush aurait ainsi permis, selon le quotidien, l'arrestation de Riduan Isamuddin, alias Hambali, considéré comme le cerveau des attentats de Bali en 2002, qui avaient fait plus de 200 morts. L'examen des transactions financières aurait ainsi permis de suivre une somme d'argent transférée du compte bancaire saoudien d'un suspect jusqu'à une mosquée new-yorkaise.

« Une question qui relève du débat public »

Mais, après le scandale des écoutes de la NSA (National Security Agency), les programmes de renseignements américains sont sujets à controverse. L'administration Bush a, semble-t-il voulu étouffer celle-ci dans l'œuf. Le New York Times écrit ainsi que des membres de l'administration Bush lui ont demandé de ne pas publier cet article afin de préserver l'efficacité du programme. « Nous restons convaincus que l'extraordinaire accès de l'administration à ce vaste gisement de données financières internationales, aussi prudemment exploité soit-il, est une question qui relève du débat public », justifie le directeur général du quotidien, Bill Keller.

Le programme étant éventé, l'administration défend sa légalité. Au Trésor, on souligne que les lois américaines restreignant l'accès aux transactions financières individuelles ne s'appliquent pas au réseau SWIFT qui est considéré non pas comme une banque ou une institution financière, mais comme un prestataire de services de messagerie. Le Trésor ajoute que seules les communications SWIFT des entités suspectées d'être liées au terrorisme ont été étudiées.

La CIA pêche ses renseignements « au harpon » plutôt qu' « au filet »

« C'est un outil essentiel de la guerre contre le terrorisme, basé sur des pouvoirs légaux appropriés et doté de procédures de contrôle et de sauvegarde efficaces », explique John Snow, le secrétaire au Trésor, qui ajoute qu'il ne s'agit pas de « pêche au filet » qui ramasserait sans distinction toutes les transactions financières des Américains, mais « plutôt une pêche au harpon très précise au cœur des activités terroristes ».

Mais le New York Times cite d'autres responsables proches du programme, qui estiment plutôt que la communauté du renseignement évolue là dans une « zone grise » de la loi et que la révélation de ces méthodes « hautement inhabituelles » de surveillance financière pourrait avoir des conséquences sur le réseau SWIFT. Un ancien fonctionnaire fédéral évoque, lui, un « énorme potentiel pour des abus ».

Double enquête en Belgique

L'institution belge a d'ailleurs très rapidement réagit. Dans un communiqué, SWIFT explique que la coopération avec les pouvoirs publics est une de ses traditions, et que le cadre de ce

programme a été négocié avec le Renseignement américain, tout en « protégeant la confidentialité de ses clients ».

De son côté, Bruxelles a ouvert samedi une double enquête sur cette affaire d'espionnage. La ministre de la Justice a notamment chargé la Cellule de Traitement des Informations Financières (CTIF), de « faire une analyse juridique pour voir si tout ce qui a été fait l'a été en respect des règles du droit belge ». Elle a par ailleurs démenti les informations parues dans la presse belge, selon lesquelles elle connaissait depuis plusieurs semaines l'existence de ce système.

La Banque nationale de Belgique a quant à elle reconnu samedi qu'elle était au courant de l'activité des autorités américaines. « Nous avons eu l'information dans le cadre de nos activités de surveillance » de Swift, a indiqué à un porte-parole de la BNB, se refusant à dire depuis quand.

Le Figaro.fr (avec Reuters et AFP)
24 juin 2006, (Rubrique International)

[En ligne] Disponible à l'URL

http://www.lefigaro.fr/international/20060623.WWW000000341_comment_la_cia_epie_le_financement_du_terrorisme.html

Article 3 : La CIA a espionné les flux bancaires internationaux

Il s'agit selon le New York Times de " la plus importante entreprise secrète mise en oeuvre pour traquer le financement du terrorisme". Le quotidien révèle, dans son édition du vendredi 23 juin, que l'Agence centrale de renseignement (CIA) a passé au crible, sous le contrôle du département du Trésor, des dizaines de milliers de transactions financières impliquant des Américains et des étrangers, dans le cadre d'un programme clandestin lancé au lendemain des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis.

[...] L'existence du Terrorist Finance Tracking Program (Programme de traque du financement du terrorisme) a été confirmée à contrecoeur, vendredi, par le département du Trésor. Il affirme qu'il est limité à la surveillance des opérations bancaires de personnes soupçonnées de liens avec Al-Qaida.

[...] Par réquisition administrative, sans l'aval d'un juge, le département du Trésor obtient chaque jour des données de Swift, dont une partie des opérations est menée sur le sol américain et notamment dans son centre de Manassas, en Virginie.

"Cela nous a ouvert une fenêtre unique sur les opérations des réseaux terroristes", souligne Stuart Levey, sous-secrétaire du département du Trésor responsable du renseignement financier. Selon lui, le programme a permis de "démanteler des cellules, d'empêcher des attentats et de sauver des vies". Il aurait apporté des informations décisives sur les attentats de Londres du 7 juillet 2005. ...

L'existence de cette surveillance secrète est connue depuis le début par les banques centrales du G10 (Canada, Allemagne, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Suède, Suisse, Angleterre, Etats-Unis, ainsi que la Banque centrale européenne) et les pays alliés des Etats-Unis dans la guerre contre le terrorisme. Mais, comme avec les écoutes clandestines de citoyens américains

menées sans l'autorisation de la justice par la National security agency (NSA), l'administration Bush semble avoir délibérément contourné les lois protégeant les libertés individuelles.

"OUTIL ESSENTIEL"

En 1978, le Congrès a voté un texte baptisé Right to Financial Privacy Act (loi sur le droit à la vie privée financière), qui limite l'accès du gouvernement aux données bancaires des citoyens. Selon le département du Trésor, il ne s'applique pas aux informations fournies par Swift, qui n'est pas considérée comme une banque mais comme un prestataire de services. Vendredi 23 juin, lors d'une conférence de presse, le secrétaire au Trésor sur le départ, John Snow, a justifié l'existence d'un programme dont il se dit "fier" et a même jugé "regrettable" la révélation de son existence.

"C'est un outil essentiel de la guerre contre le terrorisme, basé sur des pouvoirs légaux appropriés et doté de procédures de contrôle et de sauvegarde efficaces. En suivant les flux d'argent, les Etats-Unis ont été capables de localiser les activistes et leurs financiers", a expliqué M. Snow. Son collaborateur, Stuart Levey, a fait part de ses craintes sur le fait que "des terroristes sophistiqués vont maintenant arrêter d'utiliser un système auquel nous avons accès, ou vont prendre des précautions pour dissimuler leurs identités (...)".

[...]

Pour Anthony Romero, directeur de l'Association américaine des libertés civiles, "il s'agit d'un nouvel exemple des abus de pouvoir de l'administration Bush".

Eric Leser

LE MONDE du 24.06.2006

[En ligne] Disponible à l'URL

<http://www.lemonde.fr/web/article/0,1-0@2-3222,36-787635@51-787521,0.html>

